

# Les agents intermédiaires de recherche

Entre chercheurs et développeurs

**Marie-Laure de Noray**  
Sociologue

Cette communication a pour objectif de présenter les contours d'une profession que nous plaçons au centre du processus de recherche concernée par le développement : celle d'agent intermédiaire de recherche. C'est dans le cadre du delta intérieur du fleuve Niger au Mali que s'est effectuée l'étude de terrain sur laquelle porte cette présentation. Il s'agit ici de cerner les enjeux et les caractéristiques de cette profession dans une zone inondable aux particularismes naturels et sociaux marqués par la complémentarité dans le temps et dans l'espace de trois systèmes d'exploitation : pêche, agriculture, élevage. Les activités de recherche menées par l'Orstom (devenu IRD) depuis une trentaine d'années ont fait de cet espace un terrain où sciences de la nature et sciences de l'homme intègrent leurs approches de ses réalités et de ses potentialités de développement.

Sans attendre, et pour éviter toute ambiguïté terminologique, précisons ce que nous entendons par l'expression *agent intermédiaire de recherche* : il s'agit d'un agent (souvent un enquêteur, un technicien) travaillant pour un ou plusieurs programmes de recherche. Il se place entre les personnes-ressources (détentrices d'information) et l'institution de recherche, commanditaire et demandeuse d'information. La notion de personne-ressource telle que nous l'employons ici recoupe ce qu'en général on nomme « les populations » ou « le terrain », ceux que l'on qualifie (dans le registre de l'action de développement) de « public-cible » ou de « bénéficiaires ». Les mots « technicien »,

« intermédiaire » impliquent une position subalterne d'auxiliaire, une transmission, une position moyenne. Les intermédiaires de la recherche sont souvent individuellement désignés par la tâche qu'ils accomplissent : enquêteur, interprète. Administrativement – dans la mesure où les catégories de l'administration de la recherche leurs sont appliquées<sup>1</sup> –, ils appartiennent au corps des techniciens, lesquels effectuent les relevés et les mesures sur le terrain, font passer les questionnaires, exécutent les maintenances et assurent les services logistiques. Il arrive que leur travail se confonde en partie avec celui des chercheurs et particulièrement avec celui des jeunes « apprentis » inscrits en DEA et en thèse.

Les métiers d'agents intermédiaires en Afrique de l'Ouest ont fait l'objet de programmes de recherche relevant principalement de l'anthropologie et intégrant des approches socio-économiques dans une démarche pluridisciplinaire. Ces recherches concernent le milieu de l'aide au développement et se préoccupent des relations qui s'instaurent autour des projets, programmes, actions de développement initiés ou pris en charge par des organisations non gouvernementales et internationales. Elles ont pour objet de recherche principal les agents locaux de développement travaillant sur projet (Bierschenk, 1988 ; Olivier de Sardan et Paquot, 1991 ; Olivier de Sardan, 1995 ; Noray, 2000) ou bien le fonctionnement relationnel des opérations de développement (Mathieu, 1994 ; Raynaud, 1989). A partir des profils, rôles et enjeux, ces études ont mis en évidence la fonction de captage et de courtage de l'aide extérieure qui incombe aux agents locaux de développement, en insistant notamment sur leur double statut : celui de personnel de projet et celui de membre des communautés bénéficiaires.

Méthodologiquement, ces études abordent le thème de l'aide à travers ses acteurs et les liens qui les unissent et non pas à partir des résultats plus ou moins tangibles des actions de développement engagées ; ce choix marquent une différence d'approche notable avec le travail d'expertise socio-économique. Notre étude relève de la même préoccupation. En s'intéressant essentiellement aux acteurs et au tissu relationnel dans lequel s'insèrent leurs fonctions, elle consiste à faire l'analyse sociologique d'une population d'intermédiaires travaillant dans une sphère spécifique de la

---

<sup>1</sup> Ce qui n'est pas habituel, les intermédiaires de la recherche n'ayant souvent qu'un statut temporaire reconnu dans le programme de recherche qui finance leur travail, mais pas toujours dans les structures qui les commandent.

recherche scientifique (fondamentale et finalisée) pour le développement.

La sociologie de la recherche dans les pays en développement a inspiré jusqu'à présent des travaux analysant la recherche au Sud prioritairement sous l'angle de ses structures (Gaillard, 1996 ; Gaillard et Waast, 2000). Ici, il s'agit avant tout d'acteurs et de perceptions. En portant un regard sur l'organisation sociale au sein des programmes de recherches scientifiques de l'IRD et de plusieurs instituts maliens (Direction nationale de l'hydraulique et de l'énergie, Institut national de recherche sur les zones forestières et halieutiques, Institut d'économie rurale, etc.), on perçoit fort bien le rôle des agents intermédiaires de recherche et l'évolution de cette profession.

Pendant plusieurs années, l'activité des services techniques hydrologiques aux travaux de terrain a été prépondérante dans le cadre de la collaboration malienne avec l'Orstom : maintenance et usage d'un matériel spécialisé et coûteux, relevés et mesures en grand nombre. A partir de 1986 et pendant une dizaine d'années, de grandes campagnes d'enquêtes socio-économiques et de mesures biologiques et halieutiques ont été menées dans le delta intérieur du fleuve Niger. Les enquêteurs et techniciens, nombreux, étaient autonomes sur le terrain à la manière des agents recenseurs de la population. Plusieurs d'entre eux, après une formation complémentaire, ont effectué la saisie numérique des données recueillies, puis ont participé, soit comme enquêteur, soit comme interprète, soit comme personnes-ressource aux travaux d'interprétation et d'analyse des résultats, puis à la mise en forme des bases de données résultantes. Ces mêmes personnes ont ensuite collaboré aux travaux de l'équipe de recherche franco-malienne et pluridisciplinaire du programme Gihrex (*Gestion intégrée, hydrologie, ressources et systèmes d'exploitation*, 1996-2000).

Les réflexions qui font l'objet de cette présentation font suite à un travail d'observation et d'analyse de la profession d'agents intermédiaires de la recherche sous l'angle des relations humaines. Elles se sont construites à partir du discours recueilli auprès d'une vingtaine d'intermédiaires de recherche ayant participé aux travaux effectués ou initiés par l'IRD (institut français) et l'IER (institut malien) dans le delta intérieur du Niger, au Mali. Pour le recueil de discours, on a procédé par entretiens semi-structurés. En partant de l'auto-perception de la profession en même temps que de l'observation extérieure de cette auto-perception, nous illustrons

l'idée qu'un métier ou un rôle se déterminent socialement à la fois par l'image que ceux qui les exercent s'accordent à lui donner (auto-définition et auto-positionnement social) et par le regard que porte sur lui le reste de la société. Nous aborderons donc la profession d'agents intermédiaires de recherche à partir des deux questions suivantes :

- quels rôles et positions les agents intermédiaires occupent dans les actions de recherche concernant le delta intérieur du Niger ? Ce thème sera abordé sous l'angle communicationnel ;
- dans quelle mesure le contexte géographique (« zone inondable tropicale ») et l'objectif (« gestion intégrée des ressources naturelles ») impliquent-ils pour la profession d'agent intermédiaire de recherche des exigences quant à son exercice ?

Nous concluons sur les capacités de la profession à intégrer une fonction opérationnelle de développement liée à l'application des résultats de la recherche, en proposant quelques pistes menant à une valorisation effective des agents intermédiaires.

## Positionnement et rôles de l'agent intermédiaire de recherche

### *L'agencement des rôles*

La figure 1 illustre le positionnement social de l'agent intermédiaire, en schématisant les relations ou flux de communication (symbolisés par les flèches) qui existent entre les acteurs de la recherche, à savoir : les chercheurs institutionnels, les personnes-ressource et, entre eux deux, les intermédiaires de la recherche. Les flux de communication correspondent aux trois rôles qui déterminent principalement la fonction de l'agent intermédiaire de recherche : la collecte de données ; l'interprétation des données collectées à destination du chercheur demandeur, on parlera de « fournisseur-interprète » ; la restitution des résultats de la recherche auprès des personnes-ressource (nous utiliserons toujours ce terme pour désigner les personnes étudiées et questionnées afin d'éviter l'emploi du terme impersonnel et générique de « populations »).

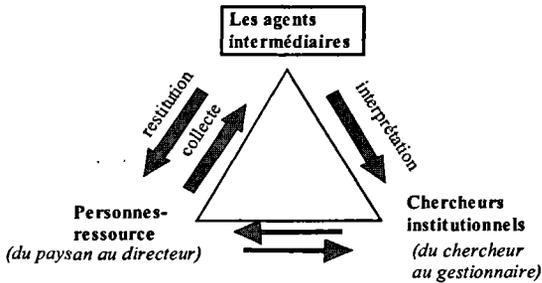


Figure 1  
Schéma de communication et d'inter-relation précisant le positionnement social de l'agent intermédiaire de la recherche. Une flèche signifie « émet vers » ou « reçoit de ». Les flèches horizontales en bas du schéma représentent le cas où le chercheur est lui-même sur le terrain sans présence intermédiaire.

## *Le rôle de collecteur de données de première génération*

L'agent intermédiaire de recherche va puiser ou récupérer de l'information sur le terrain, il est donc extracteur de données autour de questions en général bien identifiées par les chercheurs qui ont alors la fonction de donneurs d'ordres. Le rôle est visible et correspond à un cahier des charges : écrit ou non, celui-ci est clairement défini et toujours explicite. Dans le discours des agents, ce rôle s'articule autour des quatre points forts suivants.

*La responsabilisation* : se sentir responsable est un point positif récurrent chez les agents de recherche en général, quelle que soit leur place dans la séquence de la recherche. Ils se sentent responsables de leur travail et de leurs tâches, que celles-ci leurs aient été imposées ou non. Il a été mentionné dans les entretiens que la hiérarchie peut jouer avec cette notion de responsabilisation, en faisant croire que l'on est plus responsable que l'on est en réalité, dans le but de mettre l'agent en confiance. Une différence est donc perçue entre responsabilisation et considération. Les contrôles de terrain sont perçus comme des marques de considération : « On ne dépenserait pas tant d'argent et tant de temps pour visiter des incapables ».

*La conscience de ses capacités techniques et relationnelles :* globalement, les agents de recherche sont conscients de leurs compétences et disent que leur niveau de connaissances est en adéquation avec leur fonction. Les intéressés disent avoir conscience de la maîtrise d'une spécialité, et donc conscience d'être détenteurs de données non seulement utiles mais irremplaçables. La fonction d'enquêteur auprès des personnes ou même de traducteur est perçue comme étant un apport essentiel à l'opération de recherche. Les agents donnent une grande importance à ce rôle d'intermédiaire, de médiateur, de facilitateur et souhaitent qu'il soit pris en compte à sa juste valeur. De façon générale, les acteurs de la recherche (intermédiaires, techniciens et chercheurs) se reconnaissent tous de grandes qualités relationnelles, avec un goût certain pour le travail en équipe qu'ils considèrent soit comme naturel, soit acquis par leur expérience.

*Une haute image de la recherche :* il ressort des entretiens un goût prononcé pour la recherche et ce, quelle que soit la place qu'occupe l'agent dans la filière. Ce goût est présenté comme une aspiration en général décelée pendant les études : on parle d'un sens inné de la recherche, d'un émerveillement, d'une vocation. Les agents expliquent en quoi ils sont poussés par ce goût malgré les vicissitudes, regrettent le cas échéant de ne pas avoir commencé plus tôt ; les ingénieurs aspirent au statut de chercheur et trouvent là une motivation importante ; les techniciens et enquêteurs, dont le niveau d'étude est souvent moins élevé, ne désespèrent pas et rêvent aux possibilités qui, avec un peu de chance, pourraient s'ouvrir à eux. Certains d'entre eux s'auto-positionnent comme chercheurs, parlent des recherches qu'ils mènent parallèlement ou qu'ils voudraient mener. Ils évoquent la possibilité de s'investir davantage dans des opérations de recherche, seul ou en relation avec des chercheurs, quand ils en auront le temps, à la retraite, notamment.

*La non-valorisation sociale du métier :* les agents intermédiaires expriment le sentiment que leurs tâches et leurs actions sont mal comprises, en tout cas peu valorisantes aux yeux des personnes auprès desquelles ils travaillent sur le terrain, qu'il s'agisse d'interlocuteurs directs lors d'enquêtes ou d'observations relevant des sciences sociales, ou bien de l'environnement humain de l'objet de recherche, dans les autres cas. Les agents de recherche subissent souvent avec difficulté le regard extérieur, au mieux avec indifférence. Le discours ambiant véhicule l'idée que la recherche

est inefficace : beaucoup de travail, de temps, d'efforts, de moyens, de concessions, d'isolement pour un résultat quasiment impalpable. On fait facilement à la profession un procès d'individualisation, comportement considéré comme socialement déviant. L'un raconte son refus de poser un émetteur sur un poisson en vue de faire du radio-traquage, en raison de l'absurdité du geste au regard des pêcheurs, et par conséquent pour le risque de déconsidération sociale qu'il encourt. Un autre relate sa gêne à l'idée de poser telle question qu'il juge indiscrete ou incongrue. On peut avancer qu'en termes de reconnaissance sociale, le rôle de collecteur est plutôt ingrat. Les agents intermédiaires le reconnaissent mais disent s'en accommoder en argumentant que le travail en question est suffisamment intéressant pour faire abstraction de sa dévalorisation locale et en se référant aux images plus valorisantes liées aux deux autres rôles.

### *Le rôle d'interprète-commentateur pour la production d'informations de seconde génération*

Dans un deuxième temps, l'agent intermédiaire va livrer les données recueillies au demandeur, et dans la plupart des cas, il va interpréter, commenter, organiser ces données, souvent (mais pas systématiquement) avec un chercheur ; il est alors fournisseur de données de seconde génération. Ce rôle est reconnu, mais ses composantes et ses limites demeurent assez floues. Pour les demandeurs, il tient plus de l'évidence que de la stratégie, puisque de cette phase dépend en grande partie la fiabilité des données. Le rôle d'interprète n'est pas spécifique aux programmes scientifiques, il concerne aussi – et dans de plus amples proportions – les opérations d'aide au développement. Il n'est pas inutile de se référer à l'époque coloniale en évoquant la structuration d'une classe d'agents administratifs intermédiaires entre les cadres français et les administrés, souvent nommés de façon restrictive « interprètes »<sup>2</sup>. Le rôle d'interprète-commentateur peut être simultané à la collecte des données ou la

---

<sup>2</sup> A propos des agents intermédiaires sous la colonisation, nous trouvons dans l'œuvre littéraire d'A. Hampaté Bâ une approche psychosociologique de la profession tout à fait éloquent, notamment dans les *circonscriptions du delta intérieur du Niger*.

procédure d'enquête ou bien différé par rapport à cette première tâche. Le premier cas correspond à la situation où le chercheur est présent sur le terrain aux côtés de l'agent intermédiaire. Le second implique que l'agent a fait son travail de collecte de façon autonome, et a transcrit, saisi et parfois commencé l'analyse des données avant de les transmettre au chercheur demandeur. Autour de ce rôle, on dégage chez les agents intermédiaires interrogés les points de perception suivants.

*Le statut de collaborateur* : les agents intermédiaires insistent sur leur statut de collaborateur et non pas d'employé, qu'ils soient directement employés par l'IRD ou mis à disposition par intermittence par leur administration de tutelle. L'agent de terrain estime que sa contribution à la recherche est suffisamment honorable pour susciter la considération professionnelle du chercheur, et ceci même dans le cas où les agents de recherche sont peu informés des attendus et des objectifs de leurs actions de recherche. Pour les agents mis à disposition de l'IRD au Mali, la collaboration avec un institut de recherche étranger est perçue comme un appui et comme un moyen d'accès en tant qu'agent de recherche à des équipements, des outils, des conditions générales de travail améliorées. Ils se disent « mis en condition ». Les difficultés économiques du pays et sa condition de pays démunis sont évoquées pour expliquer les difficultés et les frustrations engendrées par les conditions de travail, l'équipement de la recherche malienne, le niveau de rémunération public, etc.

*L'écoute et la disponibilité des chercheurs à l'égard des agents de recherche* : nous relevons deux types de discours. Le discours dominant considère ces deux points comme très présents au sein de l'institut de recherche, ce qui est présenté comme un atout, un avantage important dans leur vie professionnelle : « je sais qu'on m'écoute » ; « je peux dire les choses sans risques » ; « j'ai plusieurs personnes expérimentées et de haut niveau à ma disposition, c'est une chance ». À moindre fréquence, on rencontre aussi le discours inverse : « les techniciens de recherche sont marginalisés, considérés comme des exécutants, ne sont pas assez impliqués », plutôt émis par des agents pourvus d'un niveau d'étude élevé (techniciens supérieurs ou ingénieurs) ou bien – en marge de notre échantillon – par des chercheurs maliens parlant de la condition des agents de recherche.

*L'auto-perception positive des compétences techniques et relationnelles* : sur ce point, on notera là aussi que le niveau

d'études est inversement proportionnel à la confiance en ses propres compétences. Mais de façon générale, les agents intermédiaires se disent assurés de leurs compétences, et surtout de leur propre connaissance du milieu, atout majeur par rapport aux chercheurs. Cette dimension est importante compte-tenu de la complexité des milieux naturels et sociaux du delta, que plusieurs opérations de recherche ont eu pour objectif de mettre en évidence. Elle est aussi très valorisante quand l'agent intermédiaire a participé avec les chercheurs à la mise au point de l'enquête ou du questionnaire.

*Le pouvoir et l'assurance de disposer d'un moyen de pression considérable* : la possibilité de rétention ou pire, de falsification des informations recueillies sont vécues comme une marge de liberté, une soupape de sécurité mais dont on déclare ne pas vouloir user. Exprimée sous des angles différents, cette notion d'exclusivité de la détention des données est présente dans presque tous les entretiens réalisés, quel que soit le niveau d'étude.

A partir du discours sur le rôle d'interprète-fournisseur d'informations, il ressort nettement que les agents intermédiaires de recherche se considèrent comme fortement impliqués et en même temps incontournables au sein de la filière recherche.

### *Le rôle de restituteur*

Dans un troisième temps, l'agent intermédiaire va restituer à ses interlocuteurs sur le terrain l'information scientifique résultant de l'analyse des informations qu'ils ont transmises. Ce rôle n'est pas officiel, il n'apparaît pas dans le cahier des charges de l'agent intermédiaire et il est peu abordé par l'institution de recherche commanditaire de l'agent. Pourtant aux yeux de l'agent de terrain, il a une importance capitale puisqu'il lui confère la crédibilité nécessaire à la poursuite de son travail de collecte sur le même site. Selon un principe de don / contre-don, il apporte de l'information, parfois sous forme de produits ou de techniques, et il sollicite en retour les personnes-ressource à fournir à nouveau de l'information ou à faciliter un nouveau travail de relevé. Contrairement aux opérations de développement, la relation, qui s'instaure autour d'un programme de recherche, entre le terrain et l'équipe extérieure commence par un transfert de données allant des personnes-ressources au chercheur. Le sens du don est inverse de

celui d'un projet de développement. L'agent intermédiaire est donc en quelque sorte redevable, dès son arrivée sur le terrain, et doit assurer cette redevance s'il veut s'intégrer à son environnement social. Le rôle de restituteur assure cette fonction en faisant passer les interlocuteurs de terrain du statut de personnes-ressource à celui de bénéficiaires des résultats de la recherche. Ce bénéfice apparaît sous la forme d'informations intrinsèquement et directement utiles (qualité de l'eau, innovation agricole, par exemple) ou par des ouvertures possibles sur des actions de développement (détermination d'un problème pouvant être résolu par tel type d'action). Dans leur discours sur ce rôle, les agents intermédiaires interrogés mettent en avant trois points.

(1) Ils ont une forte conscience de l'importance de leur rôle de restituteur et de la responsabilité qui en découle vis-à-vis des populations. Cette importance est évaluée par le sentiment d'être « un acteur du développement » (terme récurrent) local, donc d'être quelqu'un d'utile à la communauté d'une part, et par la reconnaissance dont ils bénéficient, d'être un bienfaiteur.

(2) Leur motivation pour assumer ce rôle est proportionnelle à leur intégration au delta intérieur du Niger. Le fait qu'ils soient ou non « du delta » (par leurs origines ou parce qu'ils y ont vécu) détermine cette motivation, laquelle relève alors d'une relation d'identité ou d'ipséité avec l'environnement humain professionnel, lié au sentiment d'appartenance, « agir pour les siens ».

(3) Les lacunes de connaissances et d'accès à l'information constituent un frein pour assumer le rôle de restituteur-développeur. On constate que les agents intermédiaires, en particulier les techniciens collecteurs de données, étaient peu informés des objectifs et du contexte de leur action. Ils reconnaissent ne pas s'informer eux-mêmes assez souvent, soit parce qu'ils n'osent pas importuner les chercheurs, soit parce qu'ils n'en ont pas eu la curiosité. Ils attendent les résultats liés à leur travail avec des attitudes allant de l'agressivité ironique « si les résultats ne nous parviennent pas, nous irons les chercher » à la passivité résignée « peut-être qu'un jour on viendra me dire ».

Là aussi, les ingénieurs et techniciens supérieurs sont les plus demandeurs : ils sollicitent davantage d'information, et surtout davantage de formation pour assurer leur rôle de vulgarisateur. Ils avouent qu'ils ne savent pas toujours comment s'y prendre.

## ■ Les spécificités de la profession dans une zone inondable tropicale

Dans quelle mesure les particularités du delta, les problématiques de recherche identifiées à partir de la gestion intégrée des ressources naturelles, et enfin les impératifs et velléités de développement endogènes et exogènes, forment-ils les caractéristiques et les exigences de la profession telle qu'elle s'exerce ? De la conjonction de ces trois contextes (géographique, méthodologique et idéologique), il ressort les quatre caractères suivants qui permettent de souligner la spécificité des agents intermédiaires des zones inondables tropicales.

### *La pluralité*

Le travail des agents de recherche dans le delta est marqué par une double pluralité : celle des disciplines de référence, celle des objets de recherche. L'approche de type « gestion intégrée des ressources naturelles » implique en elle-même cette double exigence puisqu'il s'agit d'observer les objets (les phénomènes naturels et les processus sociaux) à partir de leur diversité et de leurs interactions. La saisie de la diversité n'est pas seulement la somme des regards portant chacun sur un objet, mais aussi une vue d'ensemble permettant de voir aussi bien les objets que ce qui les relie.

Dans le cadre d'un programme de recherche pluridisciplinaire tel que le programme Gihrex, l'agent intermédiaire est sollicité par des chercheurs de disciplines différentes, tous demandeurs de données, d'informations et de leur mise en contexte. Ces informations concernent des objets de nature diverse, que l'agent doit aborder de façon différente selon que la commande vient, par exemple, d'un économiste ou d'un halieute. Plus encore, l'agent intermédiaire de recherche, qui travaille ou a travaillé avec des chercheurs de disciplines ou spécialités différentes, est parfois sollicité pour tirer parti des compétences ainsi acquises : il aide alors les chercheurs eux-mêmes dans leurs avancées interdisciplinaires. Dans cette combinaison d'objets et de disciplines dont l'intérêt est lié à l'ordre d'acquisition des connaissances sur les différents objets, l'agent intermédiaire de

recherche doit s'adapter à la demande du chercheur<sup>3</sup> et doit pouvoir trouver les bons angles d'approche de l'objet. Car il n'est pas envisageable d'avoir autant d'intermédiaires que d'objets ni que de disciplines. Ainsi le programme de recherche sur la gestion intégrée dans le delta a fait suite à un important programme de recherche sur la pêche, qui avait formé et employé des agents spécialisés en recherche halieutique. Il a donc pu employer ces derniers qui ont dû alors élargir leur champ d'investigation et de connaissances aux techniques agricoles, aux pratiques commerciales du riz ou du bétail ou autres pour traiter les multiples thèmes abordés.

Une des caractéristiques du delta réside dans le fait que les systèmes de production paysans pratiquent, et souvent depuis longtemps, des formes d'intégration pour la gestion des ressources naturelles (Poncet et Orange, 1999). Le travail de production de connaissances doit donc en tenir compte. C'est à travers cette exigence que l'exercice de la fonction d'agent intermédiaire de recherche devient spécifique aux zones inondables exploitées. A titre de comparaison, un agent local de recherche travaillant dans une région dont le système productif est dominé par une seule production (le sud du Mali pour la production cotonnière, par exemple) peut se concentrer sur l'amélioration culturale et se contenter d'un aperçu sur le contexte socio-économique global. Dans une zone inondable, selon les principes d'intégration qui lui sont liés, l'agent doit tenir compte de tout un ensemble de domaines pour avancer dans ses investigations et pour restituer des résultats réellement utilisables. La polyvalence – et la capacité d'adaptation qui l'accompagne – sont donc les conditions essentielles – voire même une spécificité – du métier d'agent intermédiaire de recherche, la notion d'intégration induisant en elle-même la pluralité. Dans le discours des agents intermédiaires interrogés, polyvalence et capacité d'adaptation sont d'ailleurs des qualités fortement revendiquées. Revient fréquemment l'idée de devoir être performant à la fois techniquement et humainement. Les agents dont le travail relève plutôt des sciences humaines se disent volontiers investis d'un rôle important de sensibilisation à l'approche sociale dans les méthodes de travail, vis-à-vis de leurs confrères des « sciences dures ».

---

<sup>3</sup> Au sens générique de l'institution de recherche : une équipe, un individu.

## *Le travail à l'échelle détaillée*

Dans la liste des critères spécifiques à la profession, l'impératif de travailler à un niveau très détaillé est lié non plus à l'aspect « intégré » de la recherche mais plutôt aux particularités de la zone inondable, laquelle multiplie les cas de figures, les phénomènes, les pratiques, les exceptions. Ainsi par exemple des stratégies de pêche : entre plusieurs campements, les critères de différenciation des phénomènes sociaux sont si nombreux qu'il est difficile d'effectuer des échantillonnages aléatoires sans risquer des erreurs d'interprétation liées à des raccourcis de mauvais aloi ou des généralisations qui rendent les résultats peu intéressants. En sciences sociales, cette diversité de situation exige un échantillonnage fin, qui est l'une des conditions pour obtenir une représentativité correcte de la population. Il a été réalisé dans le delta malien une enquête auprès des ménages effectuées au 1/10 sur une population de 30 000 pêcheurs, soit 3 000 enquêtés (Quensière, 1994). Ceci nécessite soit un nombre important d'enquêteurs (des intermédiaires de recherche), soit un temps de travail important pour un effectif limité d'enquêteurs. Dans les deux cas, le temps de travail cumulé est élevé, le budget est important, et par conséquent attend que les résultats soient à la hauteur des moyens déployés, ce qui entraîne quelques exigences quant aux performances des agents intermédiaires.

## *L'évolution dans le temps des objets de recherche*

La recherche scientifique dans le delta intérieur du Niger, telle qu'elle a été pratiquée par le projet Gihrex, portait sur les évolutions, les dynamiques, et non pas seulement sur les états. Le contexte temporel des phénomènes étudiés (la liaison entre la circulation de l'eau et les systèmes de production) s'organise en trois niveaux (Poncet, 1999) : l'échelle saisonnière liée aux pluies en amont et à la crue du fleuve, l'échelle sociale de l'intensification de la production, l'échelle des phénomènes de changement climatique (la sécheresse de 1973-1993). L'observation des objets, des mécanismes et des phénomènes doit tenir compte des changements d'état rythmés par ces changements de temps. Le travail de collecte sur le terrain doit donc sa complexité à la nécessité de saisir les objets dans leurs contextes

temporels multiples pour capter les variables induites par les différents niveaux. Cette caractéristique demande à l'agent intermédiaire une présence régulière et prolongée sur le terrain.

### *Entre acquisition des informations et actions de développement*

Les actions de recherche qui ont servi à nos observations se situent dans un contexte fortement marqué par le discours « développement », que ce discours soit émis par l'Etat et ses représentants, par les organismes étrangers privés ou publics, ou repris par les organisations locales. Toute initiative d'acquisition technique, de nouvelles activités, de regroupement social se veut ou se dit « de développement ». Tout changement volontairement géré est automatiquement attribué à une politique de développement. Comme on l'a vu plus haut, les agents intermédiaires de recherche sont amenés à revendiquer leur rôle dans le développement, justifiant ainsi l'utilité de leur fonctions et de leurs tâches, afin d'acquérir la crédibilité nécessaire à leurs activités. Le fait de travailler en zone inondable tropicale ne demande pas nécessairement de maîtriser les techniques qui seraient spécifiques à ce type de milieu, mais exige des compétences d'adaptabilité plus grandes qu'ailleurs. Cette exigence doit être prise en compte d'une part, dans la définition des profils et dans le recrutement, d'autre part, dans les actions de formation, d'appui méthodologique et de suivi des agents.

## **I** Conclusion

Les trois principaux rôles de l'agent intermédiaire de recherche tels que nous les avons dégagés et les spécificités que la profession revêt dans le cadre complexe des travaux sur une zone inondable, met en évidence l'importance de ce métier, maillon important dans la chaîne de la recherche. Ce métier-clé constitue l'une des articulations sociales entre la recherche (ses disciplines, ses approches, ses outils) et le développement, qui passe ici par les applications de certains aspects de la recherche. Il apparaît que ce

métier gagnerait à être mieux pris en compte, mieux structuré et mieux développé dans la mesure où il s'intègre dans un contexte marqué par plusieurs objectifs concourants, à savoir :

- la volonté affichée par les politiques et les scientifiques d'appliquer les résultats de la recherche dans l'option du développement durable ;
- la décentralisation effective des pouvoirs de l'Etat, et donc la valorisation des pouvoirs, compétences et atouts locaux ;
- la consolidation des aspirations de développement par des connaissances environnementales sur la complexité biophysique et sociale d'une zone inondable telle que le delta intérieur du Niger.

Nous proposons ici quelques pistes pour favoriser la mise en valeur de la profession d'agents intermédiaires de recherche, propositions pouvant être élargies aux agents locaux de développement.

– *Gérer et organiser la profession de façon visible en lui attribuant un statut et en mentionnant son existence dans les textes officiels* : cette reconnaissance éviterait de laisser aux seuls organismes de développement extérieurs (organisations internationales, bilatérales et non gouvernementales, collectivités publiques et privées, associations) les initiatives sur la pratique et l'évolution de ce métier. Nous pensons aux aspects déontologiques aussi bien que méthodologiques. Pour cela, il semble indispensable que le milieu de la recherche scientifique nationale d'une part, les institutions locales d'autre part, se mobilisent et se concertent pour s'approprier le suivi de la profession.

– *Réfléchir au recrutement et à la formation en donnant la priorité au niveau local* :

- . conception de programmes de formation adaptés aux particularismes des zones inondables en tenant compte d'une approche nécessairement plurielle, privilégiant la sensibilisation à la pluridisciplinarité et à la notion de gestion intégrée des ressources naturelles et humaines, et capables de répondre aux besoins permanents d'acquisition de connaissances ;

- . ouverture de promotions professionnelles pour les agents intermédiaires, d'une part en favorisant l'accès à des postes de plus grande responsabilité (dans la recherche ou dans des programmes de développement publics ou privés), d'autre part en prévoyant leur remplacement à partir de critères de recrutement bien définis ;

- . accès aux lieux de concertation tels que commissions régionales et nationales, collectifs d'organismes de développement, observatoires, etc. ; les agents intermédiaires seraient amenés à

partager les informations et connaissances acquises sur le terrain, récupéreraient des informations et des données utiles à leurs travaux, ce qui assurerait une articulation permanente ou régulière entre le monde de la recherche et celui du développement. L'intermédiarité se comprendrait ainsi sous l'angle du parcours professionnel individuel. Il en résulterait une systématisation de l'acquisition d'expérience de terrain chez les cadres locaux de développement et de recherche, une sorte de passage obligé mais aussi un débouché pour de jeunes diplômés ressortissants de la région étudiée.

## Bibliographie

- Bierschenk T., 1988 –  
Development projects as an arena  
of negotiating for strategic groups.  
*Sociologica Ruralis*, 28 : 146-160.
- Gaillard J., 1996 –  
*Coopération scientifique  
et technique avec les pays du Sud :  
peut-on partager la science ?*  
Paris, Karthala, 237 p.
- Gaillard J., Waast R., 2000 –  
« L'aide à la recherche en Afrique  
subsaharienne : comment sortir  
de la dépendance ? » In : *Survivre  
grâce à... Réussir malgré... l'aide*,  
Autrepart, 13 : 71-89.
- Mathieu M.-L., 1994 –  
*Interaction entre population tamasheq  
de Tin Aouker, Tilemsi en 7<sup>e</sup> région  
du Mali et trois interventions d'ONG*.  
Mémoire EHESS, Marseille, 185 p.
- Noray M.-L. (de), 2000 –  
« L'aide française vue par des agents  
de développement maliens ».  
In Lecomte B. J., Naudet J.-D. (éd.) :  
*Survivre grâce à... Réussir malgré...  
l'aide*, Autrepart, 13 : 109-125.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995 –  
*Anthropologie et développement*.  
Paris, Apad, Karthala, 221 p.
- Olivier de Sardan, J.-P.,  
Paquot E., 1991 –  
*D'un savoir à l'autre : les agents  
de développement comme  
médiateurs*. Paris, Gret-Ministère  
de la Coopération, 204 p.
- Poncet Y., 1999 –  
« Une lecture temporelle de la pêche  
au Mali ». In Poncet Y. (éd.) :  
*Les Temps du Sahel*,  
Paris, IRD : 27-35.
- Poncet Y., Orange D., 1999 –  
L'eau, moteur de ressources  
partagées, l'exemple du delta  
intérieur du Niger au Mali.  
*Aménagement et Nature*,  
132 : 97-108.
- Quensière J., (éd.), 1994 –  
*La Pêche dans le delta central  
du Niger*. Paris, IER-Orstom-Karthala,  
2 volumes, 495 p.
- Raynaud C., 1989 –  
L'opération de développement  
et les logiques du changement,  
la nécessité d'une approche  
holistique : l'exemple  
d'un cas nigérien.  
*Genève Afrique*, 27 (2) : 8-38.